

DÉCLARATION D'ALIÉNATION ET CONSENTMENT À DES FINS D'ATTESTATION

À UTILISER UNIQUEMENT DANS UNE DEMANDE D'ATTESTATION POUR UNE ALIÉNATION COMPLÉTÉE

Le présent document doit être rempli et signé :

- par toutes les personnes (le « Donateur/Vendeur ») qui aliènent un objet ou plusieurs objets (l'« Objet ») à un établissement ou à une administration en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels* (la « Loi »);
- par un représentant autorisé¹ de l'établissement désigné ou de l'administration désignée au profit duquel l'aliénation a été effectuée (l'« Établissement »).

Le présent document doit être soumis par l'Établissement à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels (CCEEBC) avec une Demande d'attestation de biens culturels aux fins de l'impôt sur le revenu pour l'Objet (la « Demande »), **lorsque l'aliénation est complétée.**

Toutes les sections de ce document doivent être remplies. Si l'espace dans l'une ou l'autre des sections est insuffisant, veuillez remplir la section dans une pièce jointe distincte.

La CCEEBC pourrait demander à l'Établissement une copie de l'entente d'aliénation ou de l'acte de cession et tout autre document lorsqu'elle l'estime nécessaire.

1. NOM ET ADRESSE DU DONATEUR/VENDEUR², COMME INDIQUÉ DANS LA DEMANDE ET DANS L'ENTENTE D'ALIÉNATION OU L'ACTE DE CESSION ENTRE LE DONATEUR/VENDEUR ET L'ÉTABLISSEMENT

Nom : _____

Adresse : _____

¹ Le représentant dûment autorisé devait être le directeur général ou le directeur de l'Établissement, ou tout autre agent délégué par le directeur général ou le directeur pour signer ce document en leur nom.

² Chaque Donateur/Vendeur doit être identifié dans ce document.

**COMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS
CULTURELS (CCEEBC)**

Déclaration D'Aliénation et Consentement à des Fins D'Attestation

Adresse de courriel : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Adresse de courriel : _____

**2. NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT, COMME INDIQUÉ DANS LA DEMANDE ET DANS
L'ENTENTE D'ALIÉNATION OU L'ACTE DE CESSION ENTRE LE DONATEUR/VENDEUR ET
L'ÉTABLISSEMENT**

Nom : _____

Titre : _____

Adresse : _____

Adresse de courriel du
représentant autorisé : _____

**3. DESCRIPTION DE L'OBJET (*inclure une description de l'Objet qui correspond à celle utilisée
dans l'entente d'aliénation ou l'acte de cession entre l'Établissement et le Donateur/Vendeur,
et à celle de la Demande*)**

COMMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)

Déclaration D'Aliénation et Consentement à des Fins D'Attestation

4. DÉCLARATION D'ALIÉNATION

En ce qui concerne la Demande, le représentant dûment autorisé de l'Établissement et le Donateur/Vendeur, en signant le présent document, déclarent ce qui suit :

- a. Le _____ (la Date d'aliénation³), le Donateur/Vendeur a aliéné irrévocablement tous les droits, titres et intérêts relatifs à l'Objet à l'Établissement en vertu d'un acte de donation, d'un acte de vente, ou d'un instrument similaire.

- b. L'Objet a été transféré physiquement à l'Établissement.

5. LE DONATEUR/VENDEUR CONSENT À LA COLLECTE ET L'UTILISATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR LA CCEEBC ET LE SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS (LE « SCDATA »)

Le Donateur/Vendeur en signant ce document déclare par la présente que :

- a. Le Donateur/Vendeur a lu l'Énoncé de confidentialité publié par la CCEEBC au www.canada.ca/cceebc (l'« Énoncé de confidentialité »).

- b. Le Donateur/Vendeur consent à la collecte et à l'utilisation de ses renseignements personnels par la CCEEBC et le SCDATA de la manière décrite dans l'Énoncé de confidentialité.

6. LE DONATEUR/VENDEUR CONSENT AUX COMMUNICATIONS ENTRE LA CCEEBC, LE SCDATA ET L'ÉTABLISSEMENT

Le Donateur/Vendeur, en signant le présent document, déclare que :

³ Cette Date d'aliénation sera indiquée dans tout Certificat fiscal visant des biens culturels (formulaire T871) délivré pour l'Objet.

COMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS CULTURELS (CCEEBC)

Déclaration D'Aliénation et Consentement à des Fins D'Attestation

- a. La CCEEBC et le SCDATA peuvent communiquer avec l'Établissement dans le but de prendre une décision et de délivrer un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.
- b. Le Donateur/Vendeur consent à ce que la CCEEBC et le SCDATA divulguent des renseignements le concernant en tant que contribuable⁴, dans le cadre de communications entre la CCEEBC ou le SCDATA et l'Établissement aux fins d'une prise de décision et de la délivrance d'un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.
- c. Toute communication de la CCEEBC ou du SCDATA avec l'Établissement a le même effet qu'avec le Donateur/Vendeur aux fins d'une prise de décision et de la délivrance d'un *Certificat fiscal visant des biens culturels* pour l'Objet.

7. DÉCLARATION QUE LES RENSEIGNEMENTS SONT VÉRIDIQUES ET EXACTS

Le représentant dûment autorisé de l'Établissement et le Donateur/Vendeur déclarent que les renseignements fournis sont véridiques et exacts.

SIGNÉ par le Donateur/Vendeur et l'Établissement aux dates indiquées ci-dessous :

Pour le Donateur/Vendeur :

Signature du Donateur/Vendeur

Signature du Donateur/Vendeur

⁴ Les « Renseignements sur les contribuables » incluent des renseignements relatifs à un contribuable qui sont obtenus par le ministre des Finances, ou en son nom, aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et qui indiquent directement ou indirectement l'identité du contribuable auquel ils se rapportent. Dans le contexte d'une Demande, il peut s'agir, par exemple, du nom du Donateur/Vendeur, du nom de l'Établissement et de renseignements relatifs à la juste valeur marchande de l'Objet.

**COMISSION CANADIENNE D'EXAMEN DES EXPORTATIONS DE BIENS
CULTURELS (CCEEBC)**

Déclaration D'Aliénation et Consentement à des Fins D'Attestation

Nom en lettres moulées du Donateur/Vendeur

Nom en lettres moulées du Donateur/Vendeur

Date

Date

Pour l'Établissement :

Signature du représentant dûment autorisé de l'Établissement

Nom en lettres moulées du représentant dûment autorisé de l'Établissement

Titre du représentant dûment autorisé de l'Établissement

Date